



Assemblée générale annuelle des producteurs visés par le Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec

Vendredi 27 mars 2020

PROJET D'ORDRE DU JOUR

7 h 30 à 9 h INSCRIPTION

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle des producteurs visés par le Plan conjoint
2. Adoption de l'avis de convocation
3. Lecture des règles et procédures des assemblées
4. Adoption du projet d'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint tenue le 29 mars 2019
6. Message du président du Syndicat
7. Présentation et adoption du rapport des activités du Plan conjoint
8. Présentation et adoption des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019
9. Nomination d'un auditeur indépendant pour l'exercice 2020
10. Conférence de Mme France De Montigny
11. Ajournement pour la tenue des assemblées générales annuelles des catégories : état frais (table), transformation croustilles, semences et prépelage (aux fins de l'étude des propositions les concernant spécifiquement et élection)

12 h 15 Dîner gratuit

14 h

12. Reprise de l'assemblée générale annuelle des producteurs visés par le Plan conjoint
13. Allocution du 1^{er} vice-président général de l'UPA, M. Martin Caron
14. Bilan de la campagne publicitaire par Archipel
15. Conférence de M. Kevin MacIsaac
16. Étude et adoption des résolutions relatives au Plan conjoint
17. Autres sujets
18. Levée de l'assemblée générale annuelle des producteurs visée par le Plan conjoint